



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLÉE

Séance du jeudi 30 mars 2023

Nombre de membres :

En exercice	14
Présents	9
Votants	11
Pouvoirs	2

Date de convocation : 23 mars 2023

Date d'affichage : 23 mars 2023

Le trente mars deux mil vingt-trois, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Monique GAULTIER, Maire.

Etaient présents : Monique GAULTIER ; Dominique MANCEAU ; Loïc GUILLOT ; Alain RESPLANDY-BERNARD ; Françoise WEINEL ; Benoît COUTANT ; Mathieu GAULTIER ; Florence DEBRUYNE ; Aurélien HERISSON rejoint la séance à 21h05.

Absents excusés : Virginie MOREAU ; Sébastien BOUZINARD ; Laëtitia MOREAU ; Éric DEBEFFE ; Laurent MALEVAL

Pouvoirs : Laurent MALEVAL (pouvoir à Alain RESPLANDY-BERNARD) ; Laëtitia MOREAU (pouvoir à Aurélien HERISSON)

Modalités de vote : Scrutin ordinaire

M. Dominique MANCEAU, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit la fonction de secrétaire de séance.

Délibération n°20230330_D0004

Objet : Affectation du résultat- Exercice 2022 – Budget Commune

Le Conseil municipal, constatant que le compte administratif présente :

En section de fonctionnement :

- Résultat de clôture 2021 : 328 661,56€
- Résultat positif 2022 : 115 336,07€
- **Résultat de la clôture en fonctionnement 2022 : 443 997,63€**

En section d'investissement :

- Résultat 2021 : - 86 692,42€
- **Résultat de clôture en investissement 2022 : 127 553,19€**
- Solde des Restes à réaliser 2022 : - 65 600,88€
- Soit un besoin de financement de : 0,00€



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201342-20230330-20230330_S0004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLÉE

Soit un résultat à affecter :

- En section d'investissement de l'exercice 2023 :
 - Au compte 1068 (recettes) : **0.00 €**
- En section de fonctionnement de l'exercice 2023 :
 - Le solde au compte 002 (résultat reporté) : **443 997.63€**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, des présents et représentés,

ADOPTE

l'affectation du résultat 2022 comme ci-dessus pour la commune.

CONTRE	0	ABSTENTION	0	POUR	11
---------------	---	-------------------	---	-------------	----

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour Extrait Certifié Conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le **04/04/2023**

Publication par voie électronique le **04/04/2023**



Le Maire,

Monique GAULTIER

Le secrétaire de séance,

Dominique MANCEAU